

Recyclage
S.S.I.A.P. 2
Chef d'Equipe dans un
Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes
14 heures / 12 personnes maximum

OBLIGATIONS REGLEMENTAIRES	« La surveillance des établissements doit être assurée pendant la présence du public. De plus, en fonction de son type et de sa catégorie, le personnel attaché à la sécurité dans l'établissement doit être titulaire de la qualification attachée à son emploi. » (Art. MS 45, MS 46 et 48 du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les Etablissements Recevant du Public.) et (Arrêté du 02 mai 2005 modifié)
ACCESSIBILITE	Formation accessible aux Personnes en Situation de Handicap (nous contacter).
OBJECTIF	S'assurer du maintien des connaissances et du suivi de l'évolution de la réglementation.
DELAIS D'INSCRIPTION	Minimum 15 jours avant le 1 ^{er} jour de formation
DATES DE FORMATION	Voir planning
PRÉ-REQUIS	Titulaire des diplômes S.S.I.A.P., d'une équivalence ou des diplômes "ERP" et "IGH" niveau 2. Qualification de secourisme en cours de validité
CONTENU	<p>Séquence 1 Prévention Evolution de la réglementation en matière de prévention et d'accessibilité</p> <p>Séquence 2 Moyens de secours Evolution de la réglementation en matière de moyens de secours</p> <p>Séquence 3 Gestion du PC Gestion du PC en situation de crise</p> <p>Séquence 4 Organisation d'une séance de formation Formations des agents de l'équipe</p> <p>Séquence 5 L'équipe de sécurité incendie Organisation, fonctionnement et gestion de conflits de l'équipe de sécurité</p>
MOYENS PÉDAGOGIQUES	<ul style="list-style-type: none"> -PC de sécurité, Appareil émetteurs-récepteurs, téléphone, jeux de plans, registre de sécurité -Système de Sécurité Incendie (SSI) Catégorie A - virtuel + Salle de contrôle permettant la simulation de situation de crise - BES, BAES, volet de désenfumage, clapet coupe-feu, permis feu -Locaux adaptés au circuit de vérification -Aire de feu (extincteurs, RIA, bac à feu) -Films, vidéo, système informatisé pour QCM, PC avec logiciels adaptés
SANCTION	<p>Attestation de recyclage.</p> <p>Etat de présence à l'ensemble des séquences programmée au recyclage.</p> <p>Dans le cas de défaillance notoire l'organisme de formation pourra proposer une remise à niveau</p> <p>Une appréciation sur les actions de l'agent pendant les séquences pratiques ou l'étude de cas devra être transmise à l'employeur.</p>
RESPONSABLE PEDAGOGIQUE	Mr Roger SANCHEZ
TARIF	Nous contacter